



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s et surveillant(e)s brigadiers CP de MONT DE MARSAN

Le personnel de Mont de Marsan écoeuré.

Le 13 août 2019 lors de la distribution du repas, un détenu du CD2, connu pour de multiples agressions, a récidivé. Il a jeté son repas en direction du collègue puis l'a attrapé par le polo en l'entraînant dans la cellule. Fort heureusement, l'incident a pu être maîtrisé par la présence des collègues restés à proximité vu la dangerosité de l'individu.

L'agression est intervenue lors du deuxième passage de distribution du repas, car il manquait des aliments.

Pour notre chère Directrice n°4, qui préfère passer son temps à pister les agents à l'aide des caméras, cette deuxième ouverture de porte n'est pas conforme pour pouvoir placer le détenu en prévention.

L'agression de notre collègue est remise en question ! La Directrice, qui est aussi juge et avocat, a décidé !!! L'agresseur sera sorti du quartier disciplinaire pour être placé au quartier arrivant, quartier poubelle de notre établissement... Et ceci, sans consigne de gestion. En gros " démerdez vous "...

Si pour Force ouvrière il n'est question que d'un problème de présence et d'échange entre agents et Direction, pour le SPS le problème est plus grave.

Madame la directrice n°4; vous prenez l'habitude de désavouer vos surveillants et de ridiculiser la gestion de vos personnels d'encadrement (Gradés et lieutenants).

Le personnel du CD2 est anéanti et écoeuré face à ces décisions aberrantes. Comment voulez-vous gérez le bâtiment le plus difficile dans ces conditions ? Le personnel reste malgré tout professionnel mais pour combien de temps encore ?

Comment voulez vous que le personnel reste motivé face à une détention de plus en plus violente et une direction incompétente et incohérente ?

Une Direction qui se contredit entre elle et dirige sans concertation. Ce manque de professionnalisme met le personnel en danger et conforte la population pénale dans ses incivilités.

Madame la Directrice, prenez exemple sur notre chef de détention. Lorsque l'on est incompétente on reste dans son bureau et on laisse le personnel d'encadrement de terrain prendre les décisions de terrain. Nous pouvons vous abonner à netflix si les vidéos des coursives du CD2 ne sont pas intéressantes.

Madame la dictatrice, non seulement vous désavouez votre personnel de terrain, mais lors des CPU, vous ne prenez pas en compte les observations des travailleurs sociaux, de l'agent PEP ainsi que des agents respecto.

A quoi servent des réunions pluriprofessionnelles si ce n'est pour n'écouter que sa petite personne ?

Si cette gestion continue, notre direction va effectivement bientôt tout gérer... MAIS SEULE !!!

Le bureau local SPS, le 15 / 08 / 2019.

Site internet National: www.sps-penitentiaire.fr

E-mail: sps40@outlook.com